

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 29 juin 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 29 juin à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 23 juin 2021.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 35**

**Nombre de pouvoirs : 5**

**Nombre de votants : 40**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, arrivée au point n°5, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, arrivée au point n°5, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.VANECLOO Serge, Mme VILLE Augustine, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :***

M. BAUDRY José, procuration à M.DUYCK  
Mme DERONNE Véronique, procuration à M.MAHIEU  
Mme GRAMMONT Agnès,  
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M.FICHEUX  
M.PARENT Michael, procuration à M.HURLUS  
M.RAVET Pierre-Luc,  
M.THOREZ Jean-Claude, procuration à Mme HERDIN

***Secrétaire de séance :*** M.DUYCK Joël

## Délibération n°2021D140 - Logement, Action sociale et CIAS : Partenariat Unis Cité Hauts de France, antenne Cœur de Flandre

*La Vice-Présidente expose au Conseil :*

Considérant la mission de l'association UNIS-CITÉ "d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant une période de 6 à 9 mois et à temps plein des projets de services à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une couverture sur la citoyenneté", selon l'article 1 de ses statuts ;

Considérant la possibilité d'intervention de volontaires en service civique pour des missions de solidarité sur le territoire Flandre Lys, d'octobre 2021 à juin 2022 ;

Qu'un partenariat avec l'Association UNIS-CITÉ Hauts de France (antenne Cœur de Flandre) pourrait être conclu pour l'année 2021-2022 ;

Il est proposé de valider ce partenariat 2021-2022 pour les missions suivantes :

### 1. Recrutement de jeunes du territoire en service civique

### 2. Lutte contre l'isolement des personnes âgées isolées

Modalités d'intervention : Les volontaires rendent visite chaque semaine en binôme aux seniors isolés du territoire pendant 1h30 environ

Objectifs :

- Réduire l'isolement des personnes âgées recevant peu de visites ;
- Favoriser le bien-être et le bien-vivre des personnes âgées dans leur environnement ;
- Développer des liens intergénérationnels avec des jeunes engagées en service civique et valoriser les parcours de vie ;
- Contribuer à préserver leur autonomie et leur maintien à domicile ;

### 3. Accompagnement de personnes en situation de handicap

Modalités d'intervention : Les volontaires rendent visite chaque semaine en binôme aux personnes en situation de handicap non ou peu accompagnées en structure pendant 2h environ

Objectifs :

- Accompagner les personnes en situation de handicap dans le développement d'un réseau relationnel de proximité pour une plus grande participation à la vie locale ;
- Développer l'autonomie et la mobilité des personnes en situation de handicap ;
- Soutenir les parents ayant un enfant en situation de handicap, leur permettre d'avoir un temps de répit, contribuer à consolider la cellule familiale et les orienter vers les dispositifs d'aide existants ;
- Contribuer à changer le regard sur le handicap et développer des solidarités de proximité ;

#### 4. Accompagnements individuels et ateliers collectifs sur le numérique et l'informatique

Modalités d'intervention : En concertation avec le projet inclusion numérique de la CCFL et son plan d'action : ateliers individuels et collectifs, sous la tutelle des services Culture et Action sociale.

Après avis favorables de la commission Logement, Action sociale-CIAS et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- SIGNER la convention de partenariat avec Unis-Cité Hauts de France pour l'année 2021-2022, telle que présentée en annexe de la présente délibération ;
- OCTROYER la participation financière de 8 000 €, au titre du partenariat pour l'année scolaire 2021-2022 ;
- IMPUTER la dépense correspondante au budget principal 2021 ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**

